

CLUB OMNISPORTS GAP ORCIERES 1850
SECTION SKI
STAGE DE Février 2018

LUNDI 26/02 APREM –MERCREDI 28/02 MATIN – VENDREDI 02/03 APREM–

(entourer la semaine choisie)

DIMANCHE 04/03 MATIN – MARDI 06/03 APREM – JEUDI 08/03 MATIN – SAMEDI 10/03 APREM

Stagiaire		Parents ou tuteur	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
		Adresse	
Sexe	[] Masculin [] Féminin	Ville	
		Cd postal	
		E-mail	
2 Etoile [] 3 Etoile [] Etoile d'or [] Fléchette [] Flèche [] Chamois []		Téléphone domicile Fixe Téléphone Portable	[] [] [] []
		Téléphone Travail	[] []

La licence responsabilité civile est obligatoire et comprise dans le prix du stage.

Pour une assurance complémentaire, soit vous en avez une personnelle, soit vous pouvez souscrire l'assurance semaine du club au prix de 15 euros pour 4 jours ou 22 euros pour 8 jours.

Souffrez-vous d'une affection particulière contre-indiquant la pratique du ski ? Oui [] Non []

Suivez- vous un traitement médical ? Oui [] Non []

En cas d'accident, l'évacuation se fera vers : Hôpital[]

Clinique[]

Date Signature

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement du stage du 26/02 au 10/03/2018 au verso de la présente.

Talon à découper et à conserver

Lieu du stage : ORCIERES 1850

Prix du stage : **160 euros pour 3 jours (1ère semaine). 210 euros pour 4 jours (2^{ème} semaine). 340 euros pour 7 jours**

Toute fiche d'inscription doit être accompagnée de son règlement.

En cas de temps incertain, contacter le site du club : www.skiclubgaporcieres1850.fr Les départs et retours se font : cour du Vieux Moulin (parking entre le magasin Leclerc et la Blache)

Le matin : 8h00 retour 14h. L'après-midi : 12h30 retour 18h

RESPECTER LES HORAIRES (prévoir d'arriver 15 min avant le départ)

CONTACT Diane : 06 26 66 28 66

Dans tous les cas, prévoir un sac avec le matériel (gants, lunettes, bonnet, chaussures de ski) et un casse-croûte avec boisson pour le goûter pris vers 16.30 h. Mettre impérativement les skis dans une housse. Casque obligatoire.

Règlement du stage des vacances de février du Club Omnisports GAP Orcières 1850

L'inscription au stage de ski organisé par le Club Omnisports Gap Orcières 1850 implique l'adhésion à toutes les conditions définies par l'association, à savoir notamment :

- Lieu choisi (en fonction des conditions météo et d'enneigement).
- Prix du stage ; engagements fermes et définitifs sans possibilités de remboursement partiel.
- En cas de mauvaises conditions pour la pratique du ski (Chute de neige abondante, verglas, pluie importante, brouillard persistant), les responsables du club peuvent annuler une sortie sans possibilité de remboursement partiel.
- Mode de fonctionnement à respecter : transport, encadrement, assurance, condition de niveau de ski minimum (impliquant l'autonomie de l'enfant pour l'utilisation des remontées mécaniques, sans laquelle le club se réserve le droit de refuser la poursuite du stage sans remboursement), moniteur seul juge d'éventuels changements de groupe en fonction du niveau réel de l'enfant,

En cas d'accident l'enfant si nécessaire sera évacué vers l'établissement choisi par les parents sur la feuille d'inscription

- Pour le bon fonctionnement du stage, il est demandé aux parents de respecter scrupuleusement les heures de départ et d'arrivée.
- Pour tout empêchement, il est obligatoire d'avertir les responsables du club. CONTACT: 06 26 66 28 66

Le représentant légal de l'enfant déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et du règlement du stage

Signature précédée de la mention " lu et approuvé ".